

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 12 mars 2010

**Service instructeur**

Service de l'Environnement et de  
l'Agriculture

N° CP-2010-4-6-2

**Service consulté**

**C251 ET C751  
GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre du GERPLAN des Communautés de Communes de la Vallée de Kaysersberg, du Pays de Brisach et de la Vallée de Saint-Amarin, le Département est sollicité pour :*

- *la réhabilitation du vallon du Toggenbach à Kaysersberg,*
- *la gestion écologique des effluents phytosanitaires du golf d'Ammerschwahr,*
- *la sensibilisation des enfants à l'environnement au Pays de Brisach,*
- *la réhabilitation d'un point noir paysager à Ranspach.*

*Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 45.507 €*

GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

**Réhabilitation du vallon du Toggenbach**

La Commune de Kaysersberg souhaite rendre sa vocation d'espace naturel au vallon du Toggenbach, devenu au fil des années une friche et un lieu de dépôts sauvages. Les potentialités écologiques et paysagères du site se prêtent à un aménagement de qualité, à la fois pour la réhabilitation du ruisseau et de la végétation mais aussi pour les espèces faunistiques présentes (amphibiens notamment).

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009. Il y est prévu une participation maximale du Département de 40%, soit un montant de 31.976 €. Si toutefois la Région Alsace intervenait également sur ce dossier, le taux de participation du Département serait ramené à 30%, correspondant à 50% de la charge résiduelle de la commune, soit un montant de 23.982 €.

Le montant de cette action étant de 79.939 €, l'aide maximale départementale serait donc de 31.976 € (taux d'aide de 40%) qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

## **Gestion écologique des effluents phytosanitaires du golf d'Ammerschwih**

Suite aux études réalisées en 2007-2008 sur la fertilisation, les pesticides et la biodiversité dans le golf d'Ammerschwih, un programme d'actions a été proposé. La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, propriétaire du golf, sollicite le soutien financier du Département pour la mise en place des actions qui lui incombent. En 2009, elle a souhaité acquérir un système de gestion des effluents phytosanitaires afin de ne plus générer de pollution du sol par le rinçage des pulvérisateurs.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 de son GERPLAN, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le montant éligible de cette action étant de 21.663 €, l'aide départementale serait de 5.000 € (taux d'aide de 40%, plafond de 12.500 € par installation), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

## GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Brisach

### **Sensibilisation des enfants à l'environnement**

Sur l'année scolaire 2008-2009, la Communauté de Communes du Pays de Brisach a mené un programme de sensibilisation à l'environnement pour les enfants de son territoire (scolaires et périscolaires). Les thématiques abordées ont porté sur l'arbre, le cycle de l'eau, la création de mares et de jardins pédagogiques.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la Communauté de Communes du Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le montant de cette action étant de 11.265 €, l'aide départementale serait de 5.633 € (taux d'aide de 50%), qui seront prélevés au 65/65734/F738/C751.

## GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin

### **Réhabilitation d'un point noir paysager**

La commune de Ranspach souhaite réhabiliter un point noir paysager au départ de sentiers de découverte. Il s'agit de :

- renaturer un terrain vague par la suppression de thuyas et de résineux et la plantation de végétaux locaux,
- de restaurer un muret de pierre sèche,
- d'installer un panneau informatif sur les circuits de découverte et le patrimoine local.

Cette action est inscrite dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le montant éligible de cette action étant de 7.244 €, l'aide départementale serait de 2.898 € (taux d'aide de 40%), qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.



Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la réhabilitation du vallon du Toggenbach au bénéfice de la Commune de Kaysersberg pour un montant maximum de 31.976 € (montant éligible de 79.939 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251. Si toutefois la Région Alsace intervenait également sur ce dossier, le taux de participation du Département serait ramené à 30%, correspondant à 50% de la charge résiduelle de la commune, soit un montant de 23.982 €,
- la gestion écologique des effluents phytosanitaires du golf d'Ammerschwihir au bénéfice de la Communauté de Communes de la vallée de Kaysersberg pour un montant de 5.000 € (taux d'aide de 40%, plafond de 12.500 € par installation), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la sensibilisation des enfants à l'environnement au bénéfice de la Communauté de Communes du Pays de Brisach pour un montant de 5.633 € (montant éligible de 11.265 €, taux d'intervention de 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,
- la réhabilitation d'un point noir paysager au bénéfice de la Commune de Ranspach pour un montant de 2.898 € (montant éligible de 7.244 €, taux d'intervention de 40%) les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by 'B' and 'T' with a horizontal stroke across them.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 12 MARS 2010

**Actions GERPLAN (F)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03674	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH</b> Sensibilisation des scolaires à l'environnement au Pays de Brisach	5 633,00
Total		5 633,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 12 MARS 2010

**Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant maximum de la subvention
GPL03765	<b>KAYSERSBERG</b> Réhabilitation du vallon du Toggenbach	79 939,00	40%	31 976,00
			Total	31 976,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 12 MARS 2010

Actions GERPLAN (E)  
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03789	<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG</b> Gestion écologique du golf d'Ammerschwihr	12 500,00	40%	5 000,00
GPL03791	<b>RANSPACH</b> Suppression d'un point noir paysager	7 244,00	40%	2 898,00
			Total	7 898,00